



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-48790>

Département(s) de publication : **04**

Annonce n° **25-48790**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département des Alpes de Haute Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22040001400019

Ville : DIGNE-LES-BAINS

Code postal : 04995

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 04

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1639744>

Identifiant interne de la consultation : 25DSI003

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://www.agysoft.marches-publics.info/>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17/06/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les bons de commande

Critères d'attribution : Valeur technique : 45% Délai d'exécution : 5% Performances en matière de protection de l'environnement : 5% Prix des prestations : 45%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et services d'hébergement cloud des infrastructures des collèges avec les solutions et prestations associées

Code CPV principal - Descripteur principal : 72500000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le Département des Alpes de Haute-Provence souhaite s'appuyer sur un partenaire disposant des compétences et de l'expertise nécessaire pour fournir et opérer des services d'hébergement d'infrastructures performant et sécurisé. Il s'agit dans le cadre de ce marché d'héberger et opérer totalement ou partiellement les infrastructures IT des collèges du Département. Cela concerne environ 18 VM (90 Coeurs, 308 Go de mémoire et environ 8 To d'espace disque)

Lieu principal d'exécution du marché : DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE 04000 - DIGNE-LES-BAINS

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 220000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables. Le montant estimatif est indicatif mais maximum et comprend la totalité des périodes de reconduction. La date prévisionnelle de début des prestations est le 01/09/2025. La prestation d'hébergement de la totalité du périmètre initial devra se faire impérativement avant la fin du service actuel, se terminant au plus tard le 31/12/2025. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Voir notamment le règlement de la consultation pour plus de détails

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2025